



DOSSIER D'INSCRIPTION
ACCUEIL DE LOISIRS SANS
HEBERGEMENT (ALSH) 2021/2022

A remplir et à retourner au service accueil de la Mairie.

ENFANT			
NOM	PRENOM	DATE de NAISSANCE	CLASSE pour la rentrée 2021/2022

NOM ET PRENOM DE LA MERE (représentante légale <u>ayant l'autorité parentale</u>) _____ _____ Adresse : _____ _____ _____ Tél. Maison : _____ Tél. Travail : _____ Tél. Portable : _____ Mail : _____	NOM ET PRENOM DU PERE (représentant légal <u>ayant l'autorité parentale</u>) _____ _____ Adresse : _____ _____ _____ Tél. Maison : _____ Tél. Travail : _____ Tél. Portable : _____ Mail : _____
---	--

INSCRIPTION A L'ALSH

Les enfants du CP au CM2

De 7h30 à 18h00	<input type="checkbox"/>	Oui je souhaite inscrire mon enfant à l'ALSH
Dans le cadre d'une garde alternée/séparation semaines paires/semaines impaires (fournir la décision de justice ou le protocole d'accord formalisé par un acte d'avocat).		
De 7h30 à 18h00	PAIRES	<input type="checkbox"/> Oui je souhaite inscrire mon enfant à l'ALSH <input type="checkbox"/> Non je ne souhaite inscrire mon enfant à l'ALSH
	IMPAIRES	<input type="checkbox"/> Oui je souhaite inscrire mon enfant à l'ALSH <input type="checkbox"/> Non je ne souhaite inscrire mon enfant à l'ALSH

PERSONNES AUTORISEES A VENIR CHERCHER MON ENFANT

La présentation de la carte d'identité sera obligatoire.

<u>NOM/PRENOM</u>	<u>QUALITE</u>
Uniquement 4 personnes autres que les représentants légaux ayant l'autorité parentale (p 1/....) .	<i>(Oncle, grand-mère...)</i> <i>si différence semaine paire/ semaine impaire, <u>écrire à côté de qualité</u></i>
1.	
2.	
3.	
4.	

MISE EN PLACE D'UN PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUEL (PAI),

La santé de votre enfant (allergie ou pathologie) impose-t-elle la mise en place d'une mesure spécifique médicale demandant une attention particulière (exemple : projet d'accueil individuel (PAI), contre-indication alimentaire, de jeux ...).

OUI NON

Si oui, veuillez récupérer le formulaire du projet d'accueil individualisé de votre enfants à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site lethoronet.org le plus tôt possible. (*Sans P.A.I., l'accueil est différé*).

En cours d'année, un enfant déclarant une allergie alimentaire ou pathologie, ne pourra plus être accueilli à ALSH sans la mise en place du PAI.

Aucun médicament ne pourra être donné à l'enfant, sauf mise en place d'un protocole d'accueil individualisé par le service de la santé scolaire.

Je reconnais être informé(e) qu'en cas de survenance d'une allergie alimentaire en cours d'année, mon enfant devra bénéficier d'un projet d'accueil individuel pour être réadmis.

ACCIDENT/BLESSURE

En signant ce formulaire, j'autorise les services municipaux à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident (médecin, transport à l'hôpital...).

FACTURATION

PRIX :

Se reporter à la fiche récapitulative des tarifs municipaux ci-jointe.

MOYENS DE PAIEMENT :

Les familles peuvent payer par :

- Chèque ou espèces auprès du Trésor Public du Luc en Provence
- Prélèvement automatique (fournir le RIB **UNIQUEMENT** si choix du prélèvement).

Je signalerai toute modification pouvant intervenir au cours de l'année scolaire (adresse, situation familiale, professionnelle...).

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-avant.

Fait à Le Thoronet, le/...../

Mention « lu et approuvé »

Nom, Prénom :

Signature du représentant légal, ayant l'autorité parentale :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Le représentant légal (exemple : parent) qui inscrit seul l'enfant :

- Je soussigné(e).....
né(e) le à
Domicilié(e).....
.....
Atteste sur l'honneur m'être coordonné(e) avec le représentant légal (exemple : autre parent)
non signataire du formulaire d'inscription, nommé au sein du formulaire (p1).

OU

- Je soussigné(e).....
né(e) le à
Domicilié(e).....
.....
Atteste sur l'honneur être le/la SEUL(E) représentant(e) léga(e)l de l'enfant nom/prénom
.....

***** ***** ***** ***** ***** *****

Je recopie ci-dessous de manière manuscrite la phrase suivante « **je suis informé(e) qu'une fausse attestation peut entraîner des poursuites pénales à mon encontre** ».

.....
.....
.....

Il est rappelé Article 372-2 du code civil « A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant ».

A le Thoronet, le

Signature du représentant légal, inscrivant l'enfant.

DOCUMENTS A FOURNIR

POUR UNE INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS

HEBERGEMENT

- Copie de la page vaccination du carnet de santé.
- Copie de l'attestation du quotient familial
(de moins d'un mois pour la C.A.F. et de l'année en cours pour la M.S.A.)
- Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité.
- Une photo d'identité.
- Fiche de renseignement (transmise avec le dossier d'inscription).
- Fiche sanitaire de l'enfant (transmise avec le dossier d'inscription).
- Attestation de prise de connaissance du règlement intérieur.

////////////////////////////////////

//
//
//

Dossier complet

Dossier incomplet

//
//
//

Commentaire :

-

-

//
//
//

//
//
//

////////////////////////////////////

P6/6